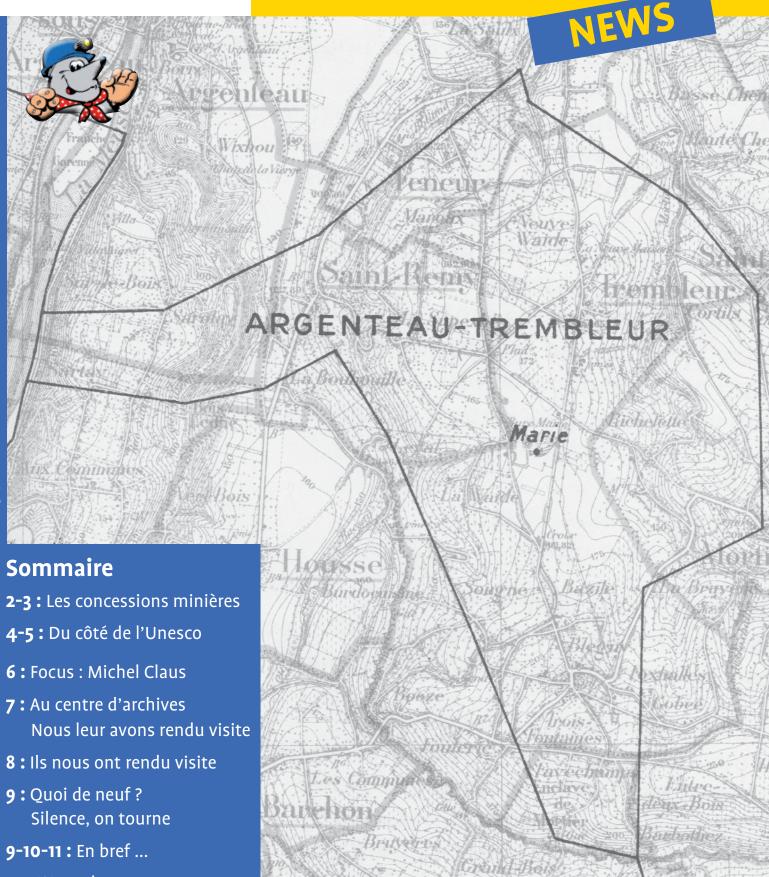


# Blegny-Mine Granisation des Nations Unies pour léducation, la science et la culture



Un des 4 sites miniers majeurs de Wallonie



ulletin d'information de Blegny-Mine asbl / n°16/ Novembre 2012



### **Edito**

### La fin de l'ère industrielle

Fermeture définitive ou destruction des derniers hauts-fourneaux wallons, démolition du site de Cuivre et Zinc à Chênée, dépollution de l'ancienne cokerie de Flémalle, assainissement du site d'Intervapeur à Verviers, rénovation de Texter à Pepinster ou de HDB à Ensival, construction de lofts sur l'ancien site des Forges de Zeebrugge à Herstal, retrait et disparitions des concessions minières (voir ci-contre): il ne fait aucun doute que l'ère industrielle qu'a connue notre région depuis l'avènement du premier haut-fourneau au coke à Seraing au début du XIXème siècle, touche à sa fin. Beaucoup de choses pourraient être dites sur les raisons de ce déclin, sur la logique de l'expansion continue sur laquelle notre société est basée, sur les effets de la mondialisation, sur le rôle des banques, sur le nombre croissant et inquiétant de laissés-pour-compte dans une société de plus en plus complexe, mais ce n'est guère le lieu ici.

La disparition des concessions minières pose toutefois nombre d'interrogations par rapport à la gestion de l'après-mine et à la question de la responsabilité en cas de problème. Maître Jean-Marc Rigaux, avocat du bureau de Liège, spécialisé en droit de l'environnement, avait donné une conférence sur ce sujet au CLADIC en 2007. Ses réflexions, qui ont fait l'objet d'une publication dans la revue «Les Techniques de l'Industrie minérale», consultable au CLADIC, restent plus que jamais d'actualité!

Jacques Crul Directeur

### Les concessions minières

L'exploitation de la houille en région liégeoise a fait l'objet de législations spécifiques depuis le Moyen-Age.

La règle qui fut appliquée dans un premier temps était basée sur la propriété du sol : «qui possède le comble, possède le fond, y compris les mines». Il fallait être propriétaire du terrain où se situait un gisement houiller pour pouvoir l'exploiter ou le faire exploiter. Ceci eut pour conséquence une mise à fruit anarchique des ressources, qui posa de nombreux problèmes juridiques entre exploitants, notamment en matière de gestion de l'exhaure (ou épuisement des eaux).

Une première modification de ce droit médiéval intervint en 1581, à l'instigation du Prince-Evêque Ernest de Bavière, qui promulgua l' «Edit de Conquête». Il accordait le droit d'exploiter les mines abandonnées pour cause d'inondation à ceux qui avaient la capacité de les démerger.

A la fin de l'Ancien Régime, l'idée qu'il appartient à l'Etat de «gérer les ressources minières afin qu'elles soient utilisées au mieux pour le bien de tous» fait son chemin.

La Révolution française y donne force de loi à travers la «loi Mirabeau», datant de 1791, et promulguée le 16 décembre 1795 dans le Département de l'Ourthe (Liège étant française depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1795). Cette loi indique que les «mines sont à la disposition de la nation» et que «leurs substances ne pourront être exploitées que sous sa surveillance et en vertu d'une autorisation expresse», autrement dit une concession.

Celle-ci est alors d'une durée maximale de 50 ans. Les propriétaires fonciers peuvent toutefois exploiter sous leur terrain jusqu'à une profondeur de 100 pieds.

Cette loi est abolie par Napoléon et remplacée par la loi sur les mines de 1810, toujours en vigueur de nos jours. Elle supprime la possibilité laissée au propriétaire d'exploiter jusqu'à 100 pieds de profondeur et elle donne aux concessions une durée illimitée, ce qui permet d'en transmettre la propriété, mais sans la faculté de les démembrer ou de les partager. Elle règle les droits des propriétaires

de la surface sur le produit de la mine concédée et génère la création d'une Administration des Mines et d'une Police des Mines, cette dernière étant chargée de contrôler les travaux.

Les mines belges sont ainsi progressivement concédées à des exploitants privés, aucune nationalisation n'ayant lieu au cours de l'histoire, au contraire des pays voisins.



Gravure extraite de «De re metallica», Georg Agricola, 1556. Coll. Blegny-Mine

### Les concessions minières



Plan d'une demande en concession de Gaspar Corbesier, 1803. Fonds Wérister. Coll. Blegny-Mine.

Seul le Directoire de l'Industrie Charbonnière interfèrera à partir de 1962 dans ce droit privé dans le cadre de la rationalisation des exploitations et des programmes de fermeture progressive de celles-ci, subventionnés par l'Etat et la Communauté européenne.

En région liégeoise, une centaine d'exploitations seront autorisées par concession. Diverses fusions et regroupements interviendront au fil du temps, de sorte qu'il restait 27 concessionnaires à la fin de l'exploitation. Beaucoup de concessions font aujourd'hui l'objet d'une procédure de retrait. Celles-ci sont réglées par un arrêté de l'exécutif régional wallon du 30 avril 1992, la gestion des ressources naturelles étant régionalisée depuis 1980.

Ces retraits posent le problème de la gestion des ouvrages qui subsistent, notamment des areines, les sociétés des anciens concessionaires étant généralement dissoutes au terme de la procédure.

### Les dégâts miniers

Le Règlement des dégâts d'origine minière est une matière régionale régie par un décret du Conseil Régional wallon du 7 juillet 1988, qui complète l'Arrêté Royal de coordination du 15 septembre 1919 sur les mines, minières et carrières. Le titulaire d'une concession minière est et demeure, même si le titre est retiré pour quelque raison que ce soit, tenu de réparer les dommages causés par ses travaux, en ce compris les puits, galeries et autres ouvrages souterrains établis à demeure.

Jusqu'au 31 décembre 1997, il existait un Fonds national de Garantie pour la réparation des dégâts houillers. Ce fonds,

institué par une loi du 12 juillet 1931, modifiée plusieurs fois depuis, était chargé d'intervenir en cas d'insolvabilité du concessionnaire. Il était alimenté par une contribution à la tonne de charbon extraite et réparti en deux catégories : le fonds A, restant propriété du contributeur, et constituant une réserve en cas d'insolvabilité de ce dernier, et le fonds B, fonds commun de solidarité, destiné à l'indemnisation des dommages provoqués par les charbonnages totalement insolvables et ayant épuisé leur fonds A. Le fonds B sera rapidement sous-alimenté suite à des recours massifs à partir des années 1960 et nécessitera sa subsidiation par l'Etat. Lors de la dissolution du Fonds de Garantie en 1997, des provisions ont été constituées au nom de chaque concessionnaire pour couvrir le règlement des indemnités encore dues ou susceptibles de l'être.

Une loi du 10 juin 1998 a toutefois modifié certaines dispositions en matière de délai de prescription, ramenant celui-ci à «cinq ans à partir du jour qui suit celui où la personne lésée a eu connaissance du dommage...». En vertu de cette prescription et des règles habituelles en matière de durée d'influence des chantiers souterrains (voir ci-contre), les concessionnaires sont maintenant autorisés à récupérer leurs provisions.

# Que faire si vous subissez des dégâts d'origine minière ?

Il est habituellement admis que l'influence à la surface d'un chantier de mine de houille exploité régulièrement cesse dans les dix années suivant la fin des travaux qui y sont menés. Cela n'exclut toutefois pas que des mouvements de sol soient encore possibles longtemps après l'arrêt de l'exploitation.

Si vous constatez des dégâts de ce type, il convient d'introduire une demande d'indemnisation auprès du concessionnaire (ou de l'ancien concessionnaire si la concession a été retirée), en y décrivant les dégâts constatés et l'époque présumée de leur apparition. Le règlement de la réparation se fait soit à l'amiable, via une convention de règlement, soit par décision de justice en cas de désaccord sur les responsabilités ou le montant des dégâts.

Si le concessionnaire (en général une société) n'existe plus ou si l'origine des dégâts est antérieure à la concession, le propriétaire du bien devra supporter les dommages.



### Du côté de l'Unesco

### ■ Décisions du Gouvernement wallon

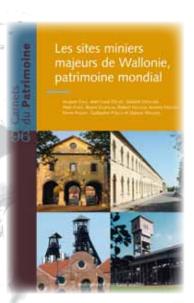
Le Gouvernement wallon a pris le 19 juillet 2012 une série de décisions qui ont été officiellement communiquées aux gestionnaires des sites miniers majeurs de Wallonie par l'Insitut du Patrimoine wallon en date du 11 septembre 2012. Elles portent sur :

- la mise en place, pour début 2013, d'un Plan de Valorisation du Patrimoine mondial, portant sur l'ensemble des sites wallons reconnus comme patrimoine de l'humanité par l'Unesco;
- la définition de deux axes prépondérants à approfondir au niveau des plans de gestion des sites, à savoir les axes «gestion du patrimoine» et «valorisation touristique et culturelle», qui ont amené à la création de deux groupes de travail spécifiques au niveau du comité de gestion des sites miniers majeurs ;
- un changement de présidence et d'organisation du comité scientifique ;
- une sollicitation vis-à-vis des sites et des villes et communes pour renforcer l'axe «participation citoyenne»;
- la création d'un groupe de travail tourisme/patrimoine/direction des routes concernant la signalisation des sites Unesco.

A ces décisions s'ajoutent pour les sites miniers majeurs la nécessité de transmettre au plus vite les plans de gestion finalisés.

### ■ Edition d'un «Carnet du Patrimoine»

Les journées du patrimoine 2012 furent l'occasion pour le Ministre wallon du Patrimoine Carlo Di Antonio de présenter un nouveau carnet du patrimoine intitulé «Les sites miniers majeurs de Wallonie, patrimoine mondial», fruit d'une collaboration entre les divers acteurs concernés, et édité par l'Institut du Patrimoine wallon. Ce carnet propose un regard transversal sur les quatre sites miniers majeurs, portant sur les quatre thèmes principaux développés dans le projet de reconnaissance : le savoir-faire, la vie sociale, la mémoire et l'architecture. Il est disponible au prix de 6 € (+ frais d'envoi éventuel).



### ■ Colloque européen

Dans le cadre de l'axe « relations internationales » du plan de gestion des sites miniers, notre directeur est intervenu concernant la législation minière en Belgique et la préservation d'un site minier lors du colloque européen sur la valorisation des sites miniers organisé à Nantes les 18 et 19 septembre dernier.

Ce colloque s'inscrivait en synthèse du programme Interreg Green Mines Atlanterra auquel collaborent la France (Basse-Loire et Bretagne), le Royaume-Uni (Pays de Galles et Ecosse), l'Irlande, l'Espagne et le



Portugal. Il fut l'occasion de nombreux échanges fructueux, notamment en matière de mise à disposition du patrimoine minier pour les publics jeunes.

### Du côté de l'Unesco



Un programme de visite mis sur pied en marge du colloque permit en outre de découvrir un patrimoine surprenant consistant en la combinaison d'une houillère et d'une batterie de fours à chaux, réalisée au XIXème siècle à Montjean-sur-Loire par un ingénieur belge du nom d'Edmond Heusschen.

Blegny-Mine a lancé une recherche approfondie à propos de cet épisode peu connu de notre histoire industrielle. Toute information ou contribution est bienvenue. Contact: Bruno Guidolin, bibliothécaire-archiviste - 04/237.98.53 - bruno.guidolin@blegnymine.be.



Montjean-sur-Loire : batterie de fours à chaux

### ■ Accueil à Bois-du-Luc de représentants du patrimoine minier de la Ruhr



Dans le cadre des «relations internationales» évoquées ci-dessus, les représentants des sites miniers majeurs de Wallonie, de l'Administration du Patrimoine et de l'Institut du Patrimoine wallon ont accueilli le 15 octobre à Bois-du-Luc des représentants de sites houillers (au sens large) du bassin de la Ruhr, sous la coordination de la Fondation

pour la protection du Patrimoine industriel et la culture historique. Ces sites sont désireux de déposer



une candidature en série en vue d'une reconnaissance comme patrimoine mondial de l'Unesco. Ils souhaitaient découvrir le cheminement de notre candidature et l'organisation mise en place pour coordonner nos activités. La rencontre s'est poursuivie par une visite des lieux et par une visite du Grand-Hornu le lendemain.

### ■ Réseau européen des musées de la mine

Le mardi 16 octobre , les directions de Blegny-Mine et de Bois-du-Luc ont rejoint le Bois du Cazier, qui accueillait une réunion du Réseau européen des Musées de la Mine, créé le 10 mai 2012 à Zabrze (Pologne). Les musées de la mine de Lewarde (France), de Bochum (Allemagne), de Wakefield (Grande-Bretagne) et de Carbonia (Sardaigne) étaient présents à cette réunion, qui avait pour but de définir un règlement d'ordre intérieur et les modalités d'adhésion pour les futurs membres.





**Focus** 

# Michel Claus Ancien mineur - Guide à Blegny-Mine

Sur base d'une interview de Maryline Polain, coordinatrice des guides.

Issu d'une famille de mineurs, Michel voit le jour le 3 novembre 1941 à Chapelle-lez-Herlaimont près de La Louvière. Après des années de dur labeur à la mine, le père de Michel décide de prendre un nouveau départ professionnel. Il s'installe avec son épouse et ses deux fils dans la région de Verviers, riche en industries. Mais les salaires perçus dans les usines étant inférieurs à ceux que les charbonnages offraient, la mère de Michel doit aller travailler avec son mari. Comme c'était très souvent le cas à cette époque, Michel quitte l'école à l'âge de 14 ans et débute sa carrière dans une chapellerie. Son salaire de 4 francs de l'heure est bien maigre et il ne supporte plus voir celle qui lui a donné la vie rentrer tous les jours éreintée de travail. L'unique solution pour gagner plus d'argent et offrir à sa maman la tranquillité qu'elle mérite consiste à travailler à la mine. Néanmoins, en tant que mère soucieuse du bien-être de sa progéniture, celle-ci refuse qu'il descende dans le fond. S'il veut travailler à la mine, ce sera en surface. Profitant du fait que sa mère n'a pas appris à lire, il lui fait signer les autorisations parentales indispensables au travail des enfants sous terre. Quelques jours à peine suffisent pour que sa mère prenne conscience que son fils descend dans les galeries. Les contours de ses yeux lavés à la va-vite et encore cernés de poussière noire le trahissent. Comprenant que son fils a fait cela pour elle, elle accepte néanmoins qu'il poursuive ses activités dans le fond. Le premier



charbonnage où Michel travaille est celui du Bois de Micheroux, situé à 20 km de son domicile verviétois. Qu'il pleuve, qu'il vente, il fait chaque jour les trajets à vélo. C'est à - 78 m qu'il débute en tant que bouteur. Son père et son frère viennent le rejoindre à la mine. Mais apprenant que le charbonnage va bientôt fermer ses portes, Michel s'engage en tant que terrassier puis dans des usines. L'ambiance n'est pas la même. La franche camaraderie et la fraternité propres au



travail souterrain ne sont pas au rendez-vous. Après son mariage et une période où il habite à Bruxelles, Michel, alors âgé d'environ 20 ans, revient à la mine, au charbonnage de José, où il est d'abord manœuvre puis abatteur. Quelques années après, le spectre d'une fermeture plane à nouveau. Il quitte son poste et retourne au travail en usine. Cependant, la mine lui manque. Agé d'une trentaine d'années, il y revient au charbonnage du Hasard à Micheroux, s'interrompt une nouvelle fois pour un emploi d'aide-maçon à Londerzeel près de Malines, puis il retourne au Hasard. Peu avant la fermeture, il change à nouveau d'emploi et devient concierge puis aide-jardinier. En 1978, il arrive au charbonnage d'Argenteau-Trembleur où il exerce pendant 7 à 8 mois la fonction d'accrocheur à - 530 m. Il exerce par la suite divers autres métiers jusqu'à sa pension. Désireux de sentir à nouveau l'odeur de la mine et de côtoyer des anciens mineurs, Michel devient guide à Blegny-Mine au début des années 2000. « Quand tu n'es pas allé à l'école, quand tu n'as pas de métier et pas de bagage pour partir dans la vie, la seule chose qu'il te reste, c'est la débrouillardise et ça, c'est le charbonnage qui me l'a apprise. » Cette phrase de Michel est la morale de son histoire, lui qui n'a jamais reculé devant le travail et qui est un guide particulièrement apprécié des visiteurs.

Michel parmi les anciens mineurs au Bois du Cazier le 8 août 2012



### Nouvelles acquisitions

Les collections du CLADIC se sont encore étoffées récemment suite à plusieurs dons généreux de particuliers et de collectivités.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement Madame Françoise COUNET de Queue-du-Bois (et son petit-fils Julien) qui nous a apporté des brochures relatives à l'histoire des mines en région liégeoise, Madame et Monsieur FOURNAUX de Liège qui ont notamment donné des ouvrages afférents aux charbonnages de la Minerie et de Queue-du-Bois, ainsi que Monsieur Jean DEFER, ancien directeur des travaux du charbonnage d'Argenteau et premier directeur de Blegny-Mine, qui nous a cédé l'ensemble de sa bibliothèque « industrielle » couplée à un important fonds d'archives parcourant l'ensemble de sa carrière.

Soulignons également les importantes contributions du Centre d'histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Liège qui, à l'initiative de son président, le Professeur Robert HALLEUX, nous a gratifié des publications de l'Institut d'Hygiène des Mines et de la Société géologique de Belgique.

Les photographes ne sont pas en reste : deux jeunes artistes, Nicolas ELIAS et Xavier FER, ont déposé les reportages

photographiques qu'ils ont réalisés en août 2011 sur notre site minier. Un regard vif et original sur notre patrimoine, à consulter dans nos locaux!

Enfin, signalons que nous sommes actuellement en pleine phase de transfert vers notre centre des archives de la S.A. des Charbonnages de Wérister dont l'actuel propriétaire, la Compagnie financière de Neufcour, a accepté de se séparer.

En tout, ce sont plus de 100 mètres linéaires de documents qui ont rejoint ou vont rejoindre nos locaux et qui seront sous peu accessibles au grand public.



Les archives à Wérister

### Nous leur avons rendu visite

# ■ Collaboration de Blegny-Mine à l'exposition « Calisto Peretti, Mineur de fond - Tertre 1956-1959 » à Saint-Ghislain

D'octobre à décembre 2011, Blegny-Mine présentait l'œuvre graphique de Calisto Peretti, dessinateur et affichiste de renom.

Le 6 octobre dernier, c'est par l'exposition d'une partie de ces mêmes documents, réalisés entre 1956 et 1959 au charbonnage de Tertre où Calisto Peretti était ouvrier, que la Ville de Saint-Ghislain a voulu rendre hommage à l'un de ses enfants

De noirs dessins virils évoquent le monde souterrain des mines de charbon wallonnes alors que d'autres, plus pédagogiques, rappelant le danger omniprésent dans le dur exercice du métier de mineur, constituent les prémices de la carrière de l'artiste à la prévention des accidents du travail... L'homme « social », dans toute l'acception du terme, a toujours été et reste, dans son œuvre entière, le centre de toutes ses attentions. Lors du vernissage, les très nombreux sympathisants présents ont longuement ovationné Calisto Peretti et son épouse, très émus.

Quelques exemplaires du très beau catalogue réalisé à l'occasion de cette exposition sont disponibles gratuitement à l'accueil de Blegny-Mine.



# Ils nous ont rendu visite

#### ■ « Voor God en Vaderland »

Le mercredi 5 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une équipe de tournage de l'émission néerlandaise pour enfants « Voor God en Vaderland ». Ils ont été accompagnés dans la mine par un de nos guides ancien mineur limbourgeois, Roland Gaspercic. Le tournage a été diffusé le 30 septembre sur Nederland 3.



### ■ Mineurs lorrains



Le jeudi 6 septembre, nous avons été heureux et touchés d'accueillir en visite un groupe d'anciens mineurs appartenant à l'association des mineurs de Lorraine (F). Ils étaient emmenés par Jean-Claude Rohr, anciennement chargé des relations publiques des Houillères du Bassin de Lorraine, lorsqu'elles étaient encore en activité, à la base de plusieurs dons de pièces et de documents en faveur de notre musée.

Ils étaient accompagnés par des représentants d'une mine-image allemande du bassin de la Sarre, récemment ouverte au public, la Erlebnisbergwerk de Velsen, une ancienne galerie-école, qui montre notamment du matériel d'extraction moderne en situation de travail (www.erlebnisbergwerkvelsen.de)

### ■ Tour-operators italiens

12 professionnels du tourisme italiens ont découvert notre site le vendredi 28 septembre, dans le cadre d'un voyage d'étude organisé par le bureau Wallonie-Bruxelles Tourisme à Milan. Ils ont été accueillis et guidés dans leur langue maternelle par un de nos guides d'origine italienne, Giancarlo Erbi.



### ■ Journées d'entreprise



Plusieurs entreprises ont choisi le cadre de Blegny-Mine pour y organiser une journée d'entreprise cet automne.

Il s'agit des sociétés Tecteo, Luxair, Bayer, Fabricom, Colgate-Palmolive (!), Pratt et Whitney et l'amicale de Tecteo-ALG. Cinq d'entre elles ont choisi de découvrir notamment le nouveau programme «mine gourmande», au plus grand ravissement de leurs invités.



### Une retraite bien méritée

Le mercredi 31 octobre marquait la fin de carrière de Willy Botty, technicien chargé de la gestion de l'électricité et de l'électronique du site. Nous le remercions vivement pour sa précieuse collaboration et lui souhaitons de vivre une retraite longue et heureuse!



### Quoi de neuf?

### ■ Nouvelles acquisitions

Notre musée du Puits-Marie s'est étoffé de quatre nouvelles pièces remarquables :



Monsieur Jean Defer, directeur honoraire, a offert à Blegny-Mine un «bas-relief» en bronze sur support en bois de Constantin Meunier, représentant une tête de mineur, et une lithographie de 1917 d'Armand Rassenfosse (1862-1934) représentant également une tête de mineur.

«Tête de mineur» d'Armand Rassenfosse

Monsieur Antoine Galopin, dernier représentant de l'amicale des mineurs de La Minerie à Battice, a fait don du drapeau de l'Amicale.

Ce drapeau daterait de l'immédiate après-guerre (entre 1945 et 1950), mais la société est beaucoup plus ancienne, des traces tangibles de son existence remontant à 1910 au moins.

Il était accompagné de Monsieur Ivano Tomezzoli auteur d'un livre sur «Les Charbonnages réunis de La Minerie-Battice», qui prépare actuellement un nouvel ouvrage, aidé par notre archiviste Bruno Guidolin.



Antoine Galopin et le drapeau de l'Amicale

Notre Président Abel Desmit a également eu l'occasion d'acquérir une pointe sèche originale du peintre et aquafortiste liégeois Lucien Lejeune (1870-1953) représentant un mineur revenant du travail.

### Silence, on tourne

Le vendredi 26 octobre, les galeries souterraines et le triage-lavoir de notre site ont servi de décor pour le tournage de séquences du nouveau film du Limbourgeois Stijn Coninx (Daens, Soeur Sourire,...) inspiré de la vie de Rocco Granata.

Rocco Granata est un fils de mineur italien devenu célèbre à l'âge de 18 ans grâce à un hit célèbre, Marina, qui sera également le titre du film.

Les rôles principaux sont tenus par Evelien Bosmans, Matteo Simoni et Chris Vanden Durpel. A noter que notre guide ancien mineur Willy Reisiger a également participé en tant que figurant.



### En bref...



Les Journées du Patrimoine 2012, **les samedi 08 et dimanche 09 septembre**, avaient pour thème les «Grandes figures en Wallonie».

Blegny-Mine avait proposé d'organiser dans ce cadre des visites thématiques du Puits-Marie autour des figures liégeoises qui ont marqué le monde minier de leur empreinte, proposition qui fut retenue par les organisateurs. Il s'agissait notamment de la famille Moës de Waremme, fabriquants de locomotives de mine, des professeurs Lesoinne, Stassen et Schwann, de l'Université de Liège, de Mathieu Mueseler et des fabriquants liégeois de lampes de mine tels que Joris, Mulkay, Lechat, etc, de Mathieu et Hubert Goffin, ce dernier ayant été le premier ouvrier à recevoir la légion d'honneur suite à sa bravoure dans le cadre

de la catastrophe d'Ans en 1812, d'Ernest de Bavière, qui promulga l'Edit de Conquête (1581), d'André Hubert Dumont et André Dumont, ce dernier ayant découvert le bassin minier de Campine, des entreprises François, d'Ernest Malvoz, d'Hyacinthe Kuborn, et des grandes familles de charbonniers tels que Corbesier, Ausselet, Braconier, Dessard et bien entendu Cockerill.



Une publication destinée à accompagner ces visites a été réalisée par notre coordinatrice des guides, Maryline Polain, avec l'aide de Bruno Guidolin et de Guy Leurquin. Quelques exemplaires sont toujours disponibles à Blegny-Mine pour ceux qui le souhaitent.

130 personnes ont profité de cette activité gratuite, qui avait été notamment annoncée par un reportage de Philippe Jacquemin de la RTBF quelques jours avant la manifestation.



Le samedi 08 septembre, notre site servait également de point d'étape à la randonnée cyclotouristique néerlandaise Mergelheuvelland 2-daagse, organisée par le Wielertouringclub de Sint Geertruid (entre Maastricht et Visé). Plus de 2500 cyclotouristes ont profité des halls techniques pour se relaxer et déguster une collation servie par l'équipe du Bar à Mine. Un bon de réduction accompagné d'un folder les invitait également à revenir découvrir le site en famille, ce que beaucoup n'ont pas manqué de faire à l'occasion des Herfstvakantie durant la seconde quinzaine d'octobre.





### L'après-midi du 08 septembre

était également le moment choisi par la première échevine de Blegny, Madame Myriam Abad-Perick, et le collège communal pour accueillir les pensionnés de la commune dans la salle polyvalente du site. L'animation fut assurée par le chanteur Robert Cogoi, et un goûter fut servi par le personnel communal.

Le vendredi 14 septembre, les halls techniques de Blegny-Mine décorés de façon très originale par Christian Mulyk et son équipe, servaient



d'écrin à la 10ème édition du salon Archipro, réservé aux architectes et aux professionnels de la construction. De nombreux visiteurs ont profité de leur passage pour visiter les galeries souterraines de la mine et prendre l'apéritif au Puits-Marie.



Le samedi 15 septembre se déroulait, au départ du site, une étape de la première édition de l'épreuve cycliste pour débutants intitulée le «Grand Prix de la Basse-Meuse», organisé conjointement par la Team Natacha Basse-Meuse et le Royal Pesant Club liégeois, cher à notre Président honoraire Paul Bolland. La participation fut importante et l'arrivée fut jugée devant les installations du CLADIC. Les participants purent profiter des installations du site pour la nécessaire intendance.



Le dimanche 23 septembre, Claudine Dussart, Présidente du Club Royal belge du Schnauzer et du Pinscher, a une nouvelle fois choisi Blegny-Mine pour accueillir la spéciale de race Schnauzers et Pinschers qu'elle organise annuellement. Cette 13ème édition a vu la présentation de 140 chiens - un record - par leurs maîtres, venus de divers pays. Le club a profité de cette belle journée pour fêter son 60ème anniversaire. Classements : www.crbsp.be

### En bref...



Le lundi 24 septembre, l'asbl Blegny-Move a organisé son petit déjeuner mensuel à l'intention des commerçants de la commune au Bar à Mine. L'orateur du jour était Monsieur Alain Leroy, gérant de Pentacle sprl, agréé par la Région Wallonne pour le conseil en nouvelles technologies, qui a développé le thème des primes aux entreprises en ce qui concerne l'utilisation des outils informatiques.

Les samedi 29 et dimanche 30 septembre, notre site accueillait la deuxième édition de la fête de la « Mobil'Idée », organisée par BNE Events en collaboration avec l'asbl Coeur à Coeur, association qui a pour but d'offrir des chiens d'aide pour personnes à mobilité réduite et malentendantes.

Le principe de ces deux journées est de réunir en un seul lieu divers utilisateurs des voiries publiques et de prouver que tous sont capables de se partager celles-ci. Cavaliers, attelages, 4X4, motos, voitures ancêtres et personnes à mobilité réduite se voyaient ainsi proposer divers parcours adaptés à leurs souhaits, avant de se retrouver dans un vaste espace d'exposition et d'animations. Quatre chiens d'aide ont été remis à leur bénéficiaires lors du repas officiel servi par l'équipe de Cédric Leboeuf le samedi soir dans la salle polyvalente.



Les samedi o6 et dimanche o7 octobre, plus de 2500 marcheurs ont rejoint notre site, malgré le temps maussade, afin de découvrir les randonnées proposées par le club de marche « Mortier c'est l'pied ». Nombre d'entre eux ont également profité de cette journée pour découvrir la mine ou, plus modestement, nos savoureuses bières des Houyeux et des Hèrtcheûses!

Les samedi 13 et dimanche 14 octobre, notre site a accueilli la première édition d'un nouveau salon intitulé « l'Art de Livre », organisé par la sprl Les Garnisseurs Réunis de Warsage en collaboration avec le Centre Culturel de Blegny.

Plus de 40 écrivains ont pu y présenter leur(s) oeuvre(s) aux côtés d'artisans liés aux thèmes de la lecture et de l'écriture.

Une belle organisation, qui mérite assurément d'être renouvelée l'an prochain!



Le vendredi 19 octobre, pour la troisième année consécutive, près de 300 élèves de 3ème et 4ème primaire des écoles de l'entité de Blegny ont participé à la journée «Je cours pour ma forme» organisée à Blegny-Mine par l'asbl Sports et Santé avec l'aide des fédérations sportives communales et provinciales et avec le soutien logistique de l'Administration communale de Blegny. Cette journée sportive a amené les enfants à parcourir des distances de 1 à 2 kilomètres autour du terril et sur notre site.

Le lundi 22 octobre, à l'initiative de la commune de Blegny, les élèves de 6ème primaire de l'entité, tous

réseaux confondus, ont passé une journée ludique et pédagogique à

Blegny-Mine. Cette excursion s'inscrivait dans le cadre de l'opération « Place aux enfants », proposée chaque année par les Provinces wallonnes et la Commission communautaire française. Plus de 150 enfants ont

ainsi visité la mine, profité du temps ensoleillé lors d'une balade en tortillard et de temps libre sur les plaines de jeux. Ils ont également pu participer à l'activité artistique « un monde de couleurs ».





## L'AGENDA DES PROCHAINS MOIS

- Samedi 1er décembre : Sainte-Barbe de la Confrérie des « Maîsses Houyeûs dè Payis d'Lîdje ». Messe traditionnelle à 10h00 - Intronisations au fond de la mine de 11h00 à 13h00.
- Samedi 8 et dimanche 9 décembre : Exposition cunicole

Samedi dès 15h et dimanche de 10 à 18h dans les halls techniques. Entrée : 2 € - gratuit pour les enfants. Une organisation du Cercle cunicole de Blegny.

Infos: Yvette Fontaine - sb120645@hotmail.com - 04/377.63.28

■ Du vendredi 01 au dimanche 03 mars 2013: 16ème Salon du Vin de Blegny-Mine.

Accueil de 50 vignerons venus de toutes les régions de France. Stands de produits de bouche. Entrée : 7 €, verre INAO et programme inclus. www.vinblegnymine.be

- Samedi 13 avril 2013: 25ème Jogging des Vergers en Fleurs, organisé dans le cadre du Challenge Jogging de la Province de Liège.
- Jeudi 9 mai 2013 : Blegny-Mine en Fleurs -19ème Foire aux Plantes rares organisée par le Centre Culturel de Blegny. Infos: 04/387.44.04 - info@) centreculturelblegny.be - www.ccblegny.be

#### Croisières «Saint-Valentin»

Venez fêter la Saint-Valentin tout en découvrant la Cité Ardente à bord du bateau «Le pays de Liège» les jeudi 14, vendredi 15 ou samedi 16 février 2013.

Croisière avec repas aux chandelles et animation musi-

Plus d'infos sur www.blegnymine.be Réservation indispensable auprès de Blegny-Mine asbl 04/387.43.33 - domaine@blegnymine.be

























